

**COMITE INTERMINISTERIEL DES VILLES ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
URBAIN »**

VENDREDI 20 JUIN 2008

**INTERVENTION DE FADELA AMARA
SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

Monsieur le Premier Ministre, cher François

Mesdames et Messieurs les Ministres, mes chers collègues

Madame, la vice-président du Conseil national des villes,

Monsieur le Député Maire de Meaux, Cher Jean-François,

Monsieur le Premier Ministre, la nouvelle politique de la ville que vous avez souhaitée avec le Président de la République est en marche.

D'ores et déjà, de nombreux acteurs sont en mouvement et je veux saluer ici l'implication de l'ensemble des entreprises françaises, qui témoignent, comme le soulignait l'article paru dans le journal Le Monde hier, d'un véritable changement de perspective.

Jamais, depuis sa création en 1988, le comité interministériel des villes ne s'est tenu en la forme, c'est à dire, avec la présence, de l'ensemble des membres du Gouvernement et dans une ville de banlieue.

C'est bien le signe qu'il y a une nouvelle dynamique. Que vous avez voulue, monsieur le Premier Ministre.

Le 8 février de cette année, dans un discours fondateur pour une nouvelle politique de la ville, le Président de la République nous a fixé la feuille de route et les axes prioritaires : l'éducation, le désenclavement, l'emploi et la sécurité pour tous en sont le fer de lance, avec pour ambition d'ouvrir les voies de l'émancipation et de l'intégration à l'ensemble de nos concitoyens dans les quartiers populaires.

Les objectifs de cette nouvelle politique sont simples mais ambitieux :

Le retour de la République dans nos banlieues

La réduction des inégalités territoriales

Faire de nos quartiers le vivier des compétences et des élites de la France d'aujourd'hui et de demain.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons besoin de la mobilisation de tous et nous y sommes, monsieur le Premier Ministre.

Nous avons également besoin de la mise en place d'une nouvelle gouvernance, tant au niveau national que local.

Au niveau national :

Il s'agit de définir et clarifier la chaîne des responsabilités

1. Concernant le CIV, il s'agit d'en faire une instance de décision.
Comme l'a souligné le Président de la République , je cite :
«Le CIV deviendra sous l'autorité du premier ministre, le lieu de décision et de suivi des résultats obtenus. Il ne sera plus un forum, mais un lieu de travail où seront examinés par les Ministres des dossiers précis, quartier par quartier ».

2. Dans cette logique de clarification, je vous propose de bien distinguer le rôle du C.I.V. de celui du Conseil National des villes, dont le rôle consultatif doit être renforcé.

3. De même, afin d'assurer une meilleure répartition des tâches, je vous propose de recentrer la D.I.V sur son rôle interministériel, et de la transformer en secrétariat général du C.I.V.

4. Dans le même esprit, je vous propose de faire de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, l'unique opérateur de gestion des crédits du volet humain de la politique de la ville.
Ainsi, avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, nous aurons les deux piliers pour traduire dans les faits, la rénovation urbaine et la rénovation sociale.

5. Enfin, pour assurer plus de souplesse de gestion à l'ACSé, je vous propose de réduire la taille de son conseil d'administration.

Au niveau local

L'objectif est le même : il faut clarifier les responsabilités et répondre aux besoins et attentes des territoires.

C'est la raison pour laquelle, je vous propose de placer les services régionaux de l'agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances sous l'autorité des Préfets de région, chargés d'une mission de programmation et d'évaluation des crédits.

Cette nouvelle organisation a vocation à permettre une meilleure articulation entre les niveaux régional et départemental, puisque ce dernier conserve, en lien avec les maires, le rôle de mise en œuvre de la politique de la ville, dans les cadre des contrats urbains de cohésion sociale.

Enfin, pour réaffirmer la présence de l'Etat et le retour de la République dans les quartiers, je vous propose le recrutement de Délégués du Préfet.

Je sais que chacun d'entre vous, monsieur le Premier Ministre et mes chers collègues, jusqu'à la dernière minute vous avez enrichi vos programmes et vous vous êtes investis pour relever le défi « D'espoir Banlieues »

Je tiens ici à vous remercier pour votre implication, qui atteste que l'avenir des banlieues et de nos quartiers est notre priorité.

Pour ma part, je m'engage devant vous, à mobiliser tous les outils pour traduire en actes cette volonté du président de la République, sous votre responsabilité monsieur le Premier Ministre, accompagné de l'ensemble du Gouvernement.

Vous pouvez compter sur ma détermination et je sais que je peux compter sur vous.

Merci.